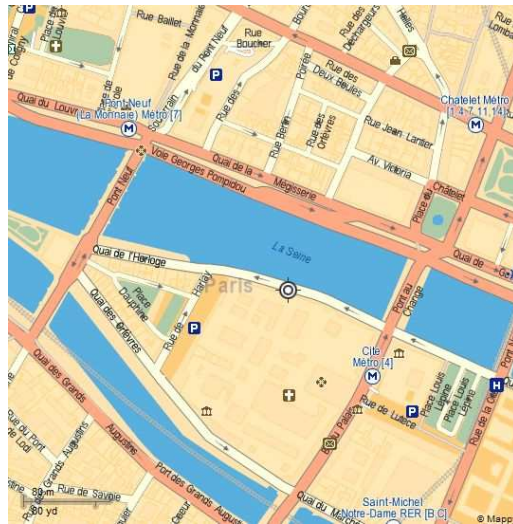


VENDREDI 13 MAI 2011 / 08h30 - 18h30

COUR DE CASSATION
DEUXIÈME CHAMBRE CIVILE

Entrée : 5 QUAI DE L'HORLOGE - 75001 PARIS



METRO

Cité (Ligne 4)
Châtelet (Lignes 1, 11, 14)
Pont-Neuf (Ligne 7)

BUS

Cité-Palais de Justice
(Lignes 21, 38, 85, 96)

TAXI

Station Saint-Michel
01 43 29 63 66

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 3 MAI 2011

Courriel : crdp@univ-paris1.fr - Télécopie : 01 44 07 78 86

FRAIS D'INSCRIPTION (PROFESSIONNELS)

150 € à régler par chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Paris 1

Merci d'adresser votre règlement avec le bulletin d'inscription à l'adresse suivante :

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

IRJS - André Tunc (CRDP) / À l'attention de M^{me} Maizeroi

12, Place du Panthéon / 75231 Paris cedex 05

Entrée libre pour les étudiants dans la limite des places disponibles

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats



Le droit français de la responsabilité civile confronté aux projets européens d'harmonisation

Vendredi 13 mai 2011
8h30 - 18h30
Cour de cassation
Deuxième Chambre civile

Colloque organisé par
le Centre de Recherche en Droit Privé
IRJS André Tunc - Ecole de Droit de la Sorbonne
Université Paris 1

LE DROIT FRANÇAIS DE LA RESPONSABILITE CIVILE CONFRONTE AUX PROJETS EUROPEENS D'HARMONISATION

Bilan d'un cycle de séminaires : droits nationaux et projets européens en matière de responsabilité civile

Présidence de la matinée : Monsieur Jean Mazars

Conseiller doyen de la deuxième chambre civile de la Cour de cassation

8 h 30 **Accueil des participants**

9 h 00 **Début des travaux**

PRÉSENTATION DES TRAVAUX DU GRERCA

Patrice Jourdain, Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)

I. LE CADRE GÉNÉRAL DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE

(Rôles respectifs de la loi et du juge, distinction des responsabilités contractuelle et délictuelle, place de la responsabilité contractuelle)

9 h 15 **Pascal Ancel**, Professeur à l'Université Jean Monnet (Saint-Étienne)

9 h 35 **Mireille Bacache**, Professeur à l'Université Paris V, René Descartes

9 h 50 **Gerhard Dannemann**, Professeur à l'Université de Berlin (Allemagne)

10 h 05 **Pause café**

II. LA FAUTE ET LES INTÉRÊTS PROTÉGÉS

10 h 25 **Bénédict Winiger**, Professeur à l'Université de Genève et

Pierre Wessner, Professeur à l'Université de Neuchâtel

10 h 45 **Luc Grynbaum**, Professeur à l'Université René Descartes (Paris V)

11 h 00 **Stephan Lorenz**, Professeur à l'Université de Munich (Allemagne)

III. LES RESPONSABILITÉS OBJECTIVES (fait des choses et fait d'autrui)

11 h 15 **Philippe Brun**, Professeur à l'Université de Savoie (Chambéry)

11 h 35 **Philippe Stoffel-Munck**, Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)

11 h 50 **Nuno Manuel Pinto Oliveira**, Professeur à l'Université de Coimbra (Portugal)

12 h 05 **Débats**

12 h 45 **Déjeuner libre**

Présidence de l'après-midi : Monsieur Georges Durry

Président honoraire de l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

IV. LA CAUSALITÉ

14 h 30 **Patrice Jourdain**, Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)

14 h 50 **Christophe Radé**, Professeur à l'Université de Bordeaux IV

15 h 05 **Jean-Luc Fagnart**, Professeur à l'Université libre de Bruxelles (Belgique)

15 h 20 **Pause**

V. LES PRÉJUDICES RÉPARABLES

15 h 40 **Fabrice Leduc**, Professeur à l'Université François Rabelais (Tours)

16 h 00 **Stéphanie Porchy-Simon**, Professeur à l'Université de Lyon III

16 h 15 **Giovanni Comandè**, Professeur à l'École supérieure Santa-Anna (Italie)

VI. LA RÉPARATION

16 h 30 **Philippe Pierre**, Professeur à l'Université de Rennes I

16 h 50 **Sophie Hocquet-Berg**, Professeur à l'Université de Metz

17 h 05 **Daniel Gardner**, Professeur à l'Université de Laval (Canada, Québec)

17 h 20 **Débats**

18 h 00 **Cocktail**



Colloque organisé par le Centre de Recherche en Droit Privé

IRJS André Tunc - Ecole de Droit de la Sorbonne - Université Paris 1